L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 DECEMBRE 1852.

PUBLIÉ PAR LA COMPAGNIE
G. F. WEISSE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
JEUDI MATIN, 30 DÉCEMBRE.

LA PROCHAINE LÉGISLATURE.

Les Démocrates ayant été complétement en majorité dans chacune des Chambres de la Législature, Quelques-uns lui ont le pouvoir que leur confie le peuple? Nous l'ignorons, mais nous voudrions que les actions que nous avons exprimées eussent l'occasion de se réaliser pour. Il y a des lois nécessaires à voter, des lois sous lesquelles la Constitution ne sera jamais qu'une vaine chimère sans application possible. Il n'est pas de cette sorte dans cette Constitution en ancienne ou qu'elle commande, et on obéissant à l'esprit qui a présidé à son rédaction. Et bien! nous craignons que les démocrates n'en fassent rien. Ennemis de nouveau pacte fondamental, ils ont travaillé activement à le faire rejeter par le peuple après l'avoir combattu en dessous, en, enfin, qu'ils n'aient pas eu le pouvoir de l'empêcher. Ils ne peuvent désavouer l'œuvre de la dernière Convention ni le frénétiquement avec fiel. Non, ils ne sont pas de tous les électeurs de la ville de la Nouvelle-Orléans, soient enregistrés. Nous concevons que notre étonnement serait grand si quelque magnétiseur démocratique venait une probable lui. Eh bien, ce serait vraiment le cas de dire que les suffrages illégaux pour régulariser les élections électorales. Il ne sont toujours opposés à l'inscription, et il a telle une majorité whig au sein de la Convention pour insérer dans le pacte fondamental la clause relative à l'enregistrement. Les démocrates de la Législature n'ont pas tendant proclamé, et il a fait Nlle Orléans reste [illegible] cette gene sans avec qui à la ville de toutes les élections importantes embrigadent des votants de contrebande qu'ils mènent intrépide [illegible] ... Ils ne sont pas tout ... la Législature ... ne ... ne ... ...